

## Conseil d'école du 11 JUIN 2018.

personnes présentes: Mme ACHARD, Mme LEONARD, (mairie), Mr ALBAREDE (DDEN)

Mmes DELANNE, PELISSIER, SELLAS, GUILLAUMEAU, TABARAUD  
(enseignantes)

Mmes DA SILVA, AUDOIN (parents d'élèves)

excusées: Mr Deloménie, Mme Beige, Mme Bouysset, Mme Vignaud, Mr Rivet, M. Hugon SIEN).

### **Rentrée septembre 2018:**

La répartition des classes telle que nous la connaissons actuellement ne sera pas reconduite pour la prochaine rentrée afin d'assurer une meilleure répartition des élèves. En effet, si rien n'était inchangé, la classe des GS-CE1 serait composée de 14 élèves pour 32 élèves dans celle des CM.

Les enseignantes ont donc reconsidéré la répartition des classes et ceci en réfléchissant à de nombreux critères (autonomie de certains élèves, difficultés scolaires, individualité de chaque élève, conflits entre certains groupes, confort d'effectif).

Des décroisements continueront à être organisés : les enseignantes prendront en charge les élèves d'autres classes dans certains domaines (anglais, littérature, musique...). L'ensemble des maternelles sera regroupé pour un effectif de 28 élèves. A l'heure actuelle, aucun élève n'est susceptible de rentrer en TPS en janvier 2019 (élèves nés au 1<sup>er</sup> trimestre 2016).

La classe des CP travaillera avec celle des CE1 soit 19 élèves et celle des CE2 avec les CM2 soit 25 élèves. La classe des CM1 de 18 élèves restera individualisée.

Une feuille a été remise à l'ensemble des parents comprenant les nouvelles répartitions et effectifs pour la rentrée 2018-2019. Il vous est possible de contacter le corps enseignant pour plus d'informations si nécessaire.

### **Nouveau projet d'école:**

Il a été présenté de façon très approfondie lors de ce conseil et s'étendra sur 4 ans au lieu de 3 soit jusqu'en 2022.

Différentes actions ont été établies à partir d'analyses qualitatives et quantitatives des compétences les moins bien et les mieux maîtrisées par les élèves de l'ensemble des écoles avoisinant Aix sur Vienne.

Trois axes de travail sont envisagés pour aboutir aux objectifs désirés:

**1\_Développer le savoir vivre :** à travers des listes de droits écrits et imagés pour les plus petits (charte de la laïcité, droits et devoirs des élèves, respects d'autrui ), mise en place de certains rituels dans toutes les classes car les enseignantes ont constaté qu'il est difficile de canaliser les enfants entre les activités et de garder une concentration efficace.

**2\_La fluidité des parcours entre chaque cycle et la qualité de vie scolaire:** fluidité facilitée par la présence de l'ensemble des classes dans un même établissement pour St Martin le Vieux, agir sur la justice scolaire et les règles à respecter, favoriser l'engagement et la motivation des élèves avec le spectacle de fin d'année, création d'un livret collectif et individuel, visite du collège,...

**3\_les parcours éducatifs artistique et culturel, citoyen et de santé:** rédaction du journal, travaux sur la guerre 14-18, visite de musées, permis vélo et piéton, musique, hygiène de vie et équilibre alimentaire, activités sportives avec sensibilisation aux étirements et au port de charge, etc...

**Aparté:** l'intervention de personnes extérieures à l'école avait été souhaitée par les parents d'élèves face à des événements de violence. Ainsi, deux intervenants sont venus rencontrer certaines classes au mois d'avril et juin: le psychologue scolaire et Mme Brun, l'infirmière scolaire spécialisée dans le bien-être; interventions bénéfiques d'après le corps enseignant .

## Organisation de la semaine scolaire

Elle passe à 4 jours à partir de la rentrée prochaine avec l'arrêt des activités périscolaires. Les horaires resteront inchangés.

## Autres sorties et spectacles:

En raison du risque d'orage, la sortie scolaire des CE et CM a été annulée et reportée au 18 juin. Les élèves ont visité avec le reste de l'école le parc du Reynou car il était impossible de reprogrammer une date pour aller à la Tourbière.

Le spectacle de fin d'année se produira le 30 juin à 16 h.

La secrétaire de séance:

Mme DA SILVA



La présidente:

Mme DELANNE

